



JOURNEES MAISONS RELAIS 25 JUIN 2008 COMPTES-RENDUS D'ATELIER

Atelier 3 – Quelle maison dans quel environnement ?

Au vu de la particularité du dispositif (faible nombre de logements, importance des parties communes...), on peut repérer un certain nombre de surcoûts spécifiques : mobilier, application des normes accessibilité, haute qualité environnementale, etc. Quels ont été les choix des acteurs ? Comment mieux faire face à ces surcoûts ? Comment les financer ?

Les intervenants

Stéphane SMEETS (Aftam)
Jean-Luc SUTTER (Alsa)
Isabelle VERNAY (Aralis)



L'émergence du concept de pension de famille puis de maison relais s'est appuyée sur des besoins connus, des réalités sociales, des organisations locales et des publics souvent déjà présents dans des dispositifs plus ou moins structurés et adaptés.

De ce fait les premières maisons relais sont souvent l'inscription d'une réalité préexistante ou déjà identifiée dans l'opportunité que représentait ce nouveau dispositif. Ces premières créations ont également du inscrire leur organisation dans les contraintes d'un immobilier déjà existant.

Dans cette première phase, peu nombreuses étaient les associations de gestionnaires et à fortiori d'usagers avec un projet architectural.

On assiste ensuite, avec l'émergence de projets réellement neufs, au développement de projets sociaux construits en parallèle avec les projets immobiliers.

Le groupe met en avant la nécessité

- de concevoir les passerelles propriétaire / gestionnaire / partenaires sociaux
- de penser les espaces collectifs, la gestion de leur accessibilité
- de penser les espaces des salariés en gérant à la fois l'accessibilité et la confidentialité.
- de penser les souplesses à travers la diversité de la typologie des logements (studio et Chambre, F3 pour les familles).